

Communiqué de presse Vendredi 11 octobre 2019

Gare du Nord : le projet de la SNCF doit évoluer

La Ville de Paris prend acte de l'avis de la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC) qui valide l'extension des surfaces commerciales de la Gare du Nord. Ce projet, qui ne répond pas aux enjeux environnementaux actuels, doit évoluer significativement pour s'adapter aux attentes des voyageurs et des habitants, qu'il s'agisse d'intermodalité, de densité, ou de logistique urbaine.

La Ville de Paris souhaite donc la poursuite de la négociation et proposera, dès la semaine prochaine, des pistes d'évolution au Préfet de Région et au Président de la SNCF pour trouver une solution qui améliore le confort des voyageurs et la qualité de vie des habitants. La démarche de la Ville de Paris s'inscrit dans le cadre de la préparation de l'enquête publique, étape suivante de ce processus de négociation.

Contact presse: Solène Bures - 01 42 76 49 61 - presse@paris.fr